

Macron veut une nouvelle loi liberticide pour mettre la presse Internet au pas



**adresse ses meilleurs voeux
à celzéceux qui ne sont rien, aux illétre.e.s, aux alcooliques,
aux beuf.esse.s, aux plou.c.que.s,
pour ce.tte nouvel.le an.née fiscal.e 2018**

Et bien voilà, nous y sommes.

Macron, élu grâce au soutien de quelques oligarques propriétaires des médias, veut s'assurer qu'aucune voix dissonante ne sera en mesure de lutter contre le verrouillage complet de l'information qu'il a entrepris. Sans atteindre l'outrance des BFM et autres « Echos » qui présentent sa politique comme inspirée par l'Olympe, la plupart des grands organes de presse écrite ou audiovisuelle lui sont désormais soit entièrement acquis soit très bienveillants. La manière

dont le matraquage fiscal des Français en ce début d'année est escamoté est tout à fait édifiante. La reprise en main complète de l'audiovisuel public, pourtant si peu indépendant, va également bon train.

Il ne reste qu'à museler Internet, ce que Macron va tenter au prétexte de lutter contre les influences étrangères ou les rumeurs dites fabriquées.



Je ne veux voir qu'une tête

Tiens, tiens, nous qui croyions que l'ouverture à l'international et les échanges étaient par définition une bonne chose selon la doxa macronienne. Quant à la capacité des citoyens à distinguer le vrai du faux, on voit bien pourquoi Macron, qui les a si totalement enfumés depuis un an, y croit modérément. En matière de manipulation, il en connaît un rayon le bougre !

Bref, nous voilà menacés d'une nouvelle loi liberticide au prétexte que les braves gens sont manipulables : la quintessence même du mensonge et de la tartufferie ... Souvenez

vous d'Orwell, d'Huxley ou de la Boétie, c'est toujours pour votre bien que les dictatures agissent.

Et c'est sans parler de la véritable usine à gaz imaginée dans ce petit cerveau, avec intervention du juge et tutti quanti.

Exemples : *«les plateformes se verront imposer des obligations de transparence accrue sur tous les contenus sponsorisés afin de rendre publiques l'identité des annonceurs et de ceux qui les contrôlent mais aussi de limiter les montants consacrés à ces contenus» ;*

«en cas de propagation d'une fausse nouvelle, il sera possible de saisir le juge au travers d'une nouvelle action en référé qui permettra, le cas échéant, de supprimer le contenu mis en cause, de déréférencer le site, de fermer le compte utilisateur, voire de bloquer l'accès au site Internet.» ; ou enfin : *«le CSA pourra lutter contre toute tentative de déstabilisation par les services contrôlés ou influencés par des États étrangers»*, ce qui pourra passer par «la suspension ou l'annulation» de leurs conventions avec le régulateur !

Inutile de vous demander qui définira ce qu'est ou n'est pas une fausse nouvelle ! Sans plaisanter, l'heure est grave, chers amis démocrates.

Qui peut encore croire que cet individu est un libéral ?

Serge Federbusch

https://www.delanopolis.fr/La-fake-news-c-est-lui-_a3317.html